

CONCERNE

Tout utilisateur industriel et professionnel, tout travailleur salarié qui manipule des diisocyanates tels quels, comme constituant d'autres substances ou dans des mélanges pour usage(s) industriel(s) et professionnel(s), ou qui supervise ces tâches.

Tous les salariés exposés par voie cutanée et par inhalation aux diisocyanates sur le lieu de travail.

PRÉREQUIS

Pour les salariés :

- Quelle que soit l'utilisation du produit, même s'il est mis en œuvre en procédé clos.
- Sous réserve que les diisocyanates soient présents dans le produit à une concentration > 0,1% en poids.

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaître le danger des diisocyanates.
- Être capable d'identifier les modalités d'exposition aux diisocyanates sur son lieu de travail.
- Être capable d'appliquer les bonnes pratiques pour se protéger, dans le cadre des moyens de des consignes confiés par l'employeur.

DURÉE

1 jour

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation.
Exercices. Une documentation très complète est remise.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

EN ENTREPRISE

Albertville – Annecy – Avignon – Bourg en Bresse – Chambéry – Grenoble – Lyon – Mâcon – Roanne – Saint Etienne – Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

NIVEAU A : FORMATION GENERALE AUX RISQUES CHIMIQUES LIÉE A L'UTILISATION DES DIISOCYANATES

La formation aborde :

- => Le danger des diisocyanates et les risques associés
- => Les bons comportements (gestes et réflexes) face au danger des diisocyanates
- => L'utilisation des équipements, notamment les équipements de protection collectifs et individuels
- => La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident en limitant les conséquences
- => La gestion des déchets contenant des diisocyanates

Partie 1 : Chimie des diisocyanates

- Formulation
- Classification des diisocyanates
- Etiquetage des diisocyanates

Partie 2 : Identifier les risques liés à l'utilisation des diisocyanates

- Généralités sur les modalités d'exposition aux agents chimiques
- Analyser les modalités d'exposition aux diisocyanates (exposition cutanée / exposition par inhalation)
- Paramètres physico-chimiques des diisocyanates (pression de vapeur, volatilité) et notion d'exposition
- Valeurs limites d'exposition des diisocyanates
- Les impacts sur la santé des diisocyanates
- Stabilité et réactivité des diisocyanates
- L'utilisation des diisocyanates et les règles d'hygiène associés : la notice de poste

Un lien vers la FDS de l'entreprise sera systématiquement effectué

Partie 3 : S'approprier les démarches de prévention et de protection pour prévenir les risques d'exposition aux diisocyanates

- Les modalités de stockage et les règles de compatibilité
- Les équipements de protection collective (aspiration, rétention, distribution automatique, détection, alarmes) et l'attitude à avoir
- Les équipements de protection individuelle (gants, visière, lunettes, combinaison, tablier, masques) et l'attitude à avoir
- Savoir réagir et utiliser les moyens adaptés en cas de situation accidentelle (contact par projection et par inhalation, déversement, incendie)
- La gestion des déchets de diisocyanates

Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry